

## Modalités et conditions de participation au Concours Mastercard® JRE (le «jeu-concours»)

1. En s'inscrivant au jeu-concours, le participant déclare accepter sans réserve les présentes modalités et conditions de participation, ainsi que les «Conditions générales de participation aux événements et concours de Cornercard» («Conditions de participation»).

2. Le Concours commencera le 18 septembre 2023 et se terminera le 18 octobre 2023. Les personnes qui effectuent au moins 5 transactions avec leur carte de crédit ou prépayée Cornercard Mastercard® et qui s'inscrivent sur le landing page [cornercard.ch/mastercardjre](https://cornercard.ch/mastercardjre) pendant la période du Concours susmentionnée, participent au Concours pour les prix énoncés au point 3.

En plus des modalités décrites dans les conditions de participation, une participation gratuite à chances égales est toujours possible pour chaque concours. Il suffit au participant/es d'envoyer une carte postale à l'adresse suivante: Cornèr Banque SA, Cornercard, Via Canova 16, 6901 Lugano, avec la mention «Concours Cornercard Mastercard® JRE, participation gratuite», ainsi que leurs coordonnées personnelles (prénom et nom, date de naissance, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone).

3. Les prix à gagner sont:

3x1 paquet JRE pour deux personnes. Chaque forfait JRE comprend

- 2x Expérience culinaire inoubliable dans un des restaurants JRE (Moosegg, Alpenblick ou Casa Tödi)
- 2x Séjour d'une nuit
- 2x Petit-déjeuner
- Une place de parking garantie
- Welcome Box à l'arrivée
- Facultatif : transport en train

Réservations jusqu'au 31.12.2023, séjour possible jusqu'au 31.07.2024.

Pour recevoir le prix, le participant doit accepter sans réserve les présentes conditions générales et les conditions de participation.

Les prix sont offerts par Mastercard®, qui en est la seule responsable.

4. Les gagnants seront informés personnellement par Cornercard d'ici fin octobre 2023. Ils seront ensuite contactés par K&R GmbH - l'agence de communication et d'événements de Mastercard® - afin d'organiser les séjours.

Si un gagnant / une gagnante ne peut être joint(e) dans les 7 jours suivant le tirage au sort et/ou ne répond pas à une demande de contact de Cornercard/ K&R GmbH, il / elle perdra le droit de recevoir le prix et un nouveau / nouvelle gagnant(e) sera tiré au sort.

L'activité de Cornercard se limite uniquement à la réalisation du concours. Le séjour n'est en aucun cas de la responsabilité ou de la compétence de Cornercard, notamment en ce qui concerne l'organisation ou la réalisation. Le séjour est organisé et réalisé exclusivement par la société K&R GmbH, Ludwig Erhard Strasse 6, D-65760 Eschborn, en collaboration avec une agence partenaire. Certaines prestations touristiques complémentaires sont également en partie organisées et réalisées sur place par des partenaires mandatés par la société K&R. Toute réclamation de la part des participants au séjour est donc valable contre la société K&R, à laquelle elle doit être dûment notifiée. Les gagnants recevront toutes les informations et coordonnées nécessaires pour utiliser les services respectifs.

5. Les données personnelles des gagnants seront transmises à Mastercard® Suisse, Löwenstrasse 25, CH-8001 Zurich et au bureau de promotion Mastercard®, K&R GmbH, Ludwig Erhard Strasse 6, D-65760 Eschborn. Les données personnelles ne seront utilisées que dans le cadre de cette promotion et la participation est considérée comme un consentement.

6. La responsabilité de ce concours, de l'organisation et de la collecte du voyage/des prix est exclue dans la mesure des dispositions légales. Tous les impôts, taxes et frais liés aux prix sont à la charge du gagnant et, le cas échéant, des personnes qui l'accompagnent.

7. Par ailleurs, les «Conditions générales de participation aux événements et jeux-concours de Cornercard» («Conditions de participation») s'appliquent au présent jeu-concours.

## Conditions générales de participation aux manifestations/événements et concours proposés par Cornercard («Conditions de participation»)

1. Les Conditions de participation ci-après s'appliquent dans le cadre des **manifestations et concours** proposés par la Cornèr Banque SA («Cornercard»), Via Canova 16, 6901 Lugano, qui sont publiés sur les plateformes [moments.ch](https://moments.ch), [cornercard.ch](https://cornercard.ch) et/ou via d'autres canaux d'information officiels de Cornercard. Toutes les autres dispositions détaillées et éventuelles conditions relatives aux différents concours ou manifestations («**Dispositions et conditions**») – qui sont également contraignantes – y figurent aussi.

En s'inscrivant et/ou en s'enregistrant, respectivement en participant à une manifestation ou à un concours, les participant/es acceptent expressément et sans réserve les présentes conditions de participation, ainsi que toutes les autres Dispositions et conditions s'appliquant à la manifestation ou au concours concerné. Cornercard se réserve le droit de modifier les présentes Conditions de participation, ainsi que les Dispositions et conditions, à tout moment et sans indication de motifs. Les éventuelles modifications ne seront pas communiquées individuellement aux participant/es, mais publiées sur les plateformes [moments.ch](https://moments.ch) et/ou [cornercard.ch](https://cornercard.ch).

Cornercard décline toute responsabilité en cas de non-réception d'inscriptions et/ou d'enregistrements en raison de problèmes techniques ou autres.

2. Sont **autorisées à s'inscrire ou à participer** – sauf mention contraire expresse dans les Dispositions et conditions spécifiques – les personnes physiques âgées de 18 ans ou plus et domiciliées en Suisse. Les collaborateurs/trices du Cornèr Group et les membres de leur famille vivant sous le même toit, ainsi que toutes les personnes impliquées d'une quelconque manière dans l'organisation et la mise en œuvre du concours les membres de leur famille ne sont pas autorisés à participer. Les associations de jeux-concours, les services automatisés et tout autre service de participation professionnel/commercial sont également exclus de la participation.

3. **Concours:** les prix à gagner sont désignés en tant que tels dans les Dispositions et conditions régissant le concours concerné et publiés sur les plateformes [moments.ch](https://moments.ch) et/ou [cornercard.ch](https://cornercard.ch). Il en va de même pour la date du début du concours, respectivement le délai de participation, la date du tirage au sort et l'information des gagnant/es, etc.

Les gagnant/es seront avisés personnellement. Les participant/es reconnaissent et acceptent que Cornercard peut transmettre les coordonnées des gagnant/es (telles que nom, prénom, numéro de téléphone et/ou adresse e-mail) directement aux parties impliquées/intéressées (par exemple à un organisateur, un sponsor du prix, un hôtel, etc.) à des fins d'information et/ou pour la gestion du prix. Un paiement du gain en espèces et/ou une remise du gain sous une autre forme ne sont pas possibles. Le gain n'est pas transmissible. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours. Tout recours juridique est exclu. La participation multiple n'est pas autorisée: chaque personne ne peut participer qu'une seule fois (en fournissant des données personnelles correctes) et donc gagner une seule fois au maximum. Il n'y a aucune obligation d'achat.

La participation gratuite à chances égales est toujours possible pour chaque concours. Il suffit au participant/es d'envoyer une carte postale à l'adresse suivante: Cornèr Banque SA, Cornercard, Via Canova 16, 6901 Lugano, avec la mention «Concours Cornercard, participation gratuite» et le titre de la manifestation ou du concours en question, ainsi que leurs coordonnées personnelles (prénom et nom, date de naissance, adresse postale, adresse e-mail, numéro de téléphone).

Seuls les envois contenant toutes les données ci-dessus fournies en bonne et due forme seront pris en compte. Cornercard se réserve le droit d'exclure des participant/es du concours pour de justes motifs, par exemple en cas de suspicion d'abus et/ou de violation des présentes Conditions de participation. Cornercard se réserve en outre le droit de vérifier l'identité du/de la gagnant/e avant de lui remettre son prix.

4. **Conditions requises pour participer aux manifestations:** en cas de participation à une manifestation dans le cadre d'un concours, les participant/es (ou les personnes qui sont responsables de leur éducation) s'engagent à vérifier, par eux-mêmes et sous leur propre responsabilité, si leur santé et leur condition physique (ou celles de l'enfant) leur permettent de participer à la manifestation et, le cas échéant, à s'abstenir d'y participer. Cornercard décline toute responsabilité à cet égard.

5. **Traitement des données:** les participant/es autorisent expressément Cornercard à stocker et traiter les données à caractère personnel (telles que nom, prénom, rue/no, NPA/localité, date de naissance, numéro de téléphone et adresse e-mail) qu'ils ont fournies dans le cadre de l'utilisation du site web, ainsi que de la participation à la manifestation ou au concours. Les participant/es autorisent en outre expressément Cornercard à utiliser leurs données à caractère personnel à ses propres fins de marketing et de publicité, ainsi que pour les communications en lien avec la manifestation ou le concours (par courrier, e-mail ou SMS). Si les participant/es ne souhaitent pas que leurs données personnelles soient utilisées à ces fins (droit d'"opt-out"), ils sont priés de contacter le service de protection des données de Cornercard via [dataprotection@cornercard.ch](mailto:dataprotection@cornercard.ch). Les coordonnées de ce service, ainsi que d'autres informations utiles relatives au traitement des données par Cornercard, figurent dans les dispositions de protection des données publiée sur [cornercard.ch/dataprotection](https://cornercard.ch/dataprotection).

Cornercard est également autorisée à transmettre des données à caractère personnel à des tiers impliqués dans la manifestation ou le concours. Les participant/es acceptent que les éventuelles photos, vidéos et interviews réalisées dans le cadre de la manifestation soient publiées sans droit à rémunération et mises à la disposition des partenaires de Cornercard impliqués dans la manifestation pour leur usage. Les participant/es ont là aussi la possibilité d'exercer leur droit d'opt-out et d'interdire une telle utilisation en envoyant un e-mail à l'adresse susmentionnée. Au surplus, les dispositions de la Cornèr Banque SA relatives à la protection des données, qui peuvent être consultées à tout moment sur [cornercard.ch/dataprotection](http://cornercard.ch/dataprotection), sont applicables.

6. **Assurance, responsabilité et autres:** la couverture d'assurance relève de la seule responsabilité des participant/es et ne sera pas contrôlée par l'organisateur. Les participant/es sont en particulier tenus de vérifier s'ils sont valablement et suffisamment assurés contre d'éventuels accidents, ainsi que contre les dommages qu'ils pourraient causer à un tiers (assurance responsabilité civile privée). **Cornercard, ainsi que l'organisateur et son personnel auxiliaire, déclinent toute responsabilité pour les dommages directs ou indirects survenus en lien avec la manifestation/l'événement et, de manière générale, avec la participation à des manifestations ou des concours.**

Cornercard a le droit de modifier à tout moment, sans préavis ni indication de motifs, les modalités de la manifestation ou du concours, ainsi qu'à suspendre, interrompre ou mettre fin prématurément à la manifestation ou au concours pour de justes motifs. Dans de tels cas, les participant/es ne peuvent faire valoir aucune prétention à l'encontre de Cornercard. Cornercard décline également toute responsabilité si, par exemple, une manifestation est annulée/n'a pas lieu pour une raison quelconque.

Cornercard décline toute responsabilité envers les participant/es et les gagnant/es pour les pertes ou dommages de toute nature résultant du concours, du traitement des données et du prix ou en relation avec ces derniers.

Tout recours juridique est exclu. Le for juridique est Lugano. Le droit suisse est applicable.